

Modalités d'accès

Contrat d'apprentissage : de 16 à 29 ans

Contrat de professionnalisation : + de 29 ans

Salariés d'entreprises : CPF de transition (ex. CIF), Plan de formation, Dispositif de Reconversion ou Promotion par Alternance (Pro-A)

Particuliers & Demandeurs d'emploi

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation)

Prérequis

Titulaire d'un CAP et/ou BEP dans la menuiserie, l'agencement ou l'ameublement

Durée

12 mois par alternance avec 12 semaines en organisme de formation (420 h au total)

Rythme d'alternance : une semaine en organisme de formation par mois

Délais d'accès et lieux de formation

Recrutement : du 01/01 au 05/10/2021.

Rentrée Octobre 2021

Organisme de formation et entreprise

Méthodes mobilisées

Apports théoriques & mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application, TD ...)

Salles de cours avec vidéoprojecteurs, salles de dessin, ateliers établis, ateliers de pose, parc machines traditionnelles, CN, laboratoires de sciences, atelier de finition

Descriptif Métier

Le poseur agenceur de cuisines et salles de bains est un technicien qualifié, travaillant en autonomie ou en équipe restreinte sur des chantiers d'aménagement intérieur de pose de cuisines, salles de bains & rangements.

Débouchés :

- Poseur de cuisines
- Poseur-Agenceur
- Artisan Poseur

Poursuite d'études

- TC Vendeur Agenceur de Cuisines et salles de bains
- Toutes formations courtes et habilitations pour se professionnaliser sur les activités du métier de poseur

Objectifs (Aptitudes et compétences)

- **Bloc 1 : Organiser le chantier d'agencement** : Réceptionner les produits, gérer l'outillage, les matériaux et équipements, planifier les déplacements professionnels et approvisionner le chantier
- **Bloc 2 : Préparer l'espace à agencer** : Préparer la pièce à agencer, structurer l'espace à agencer, déployer les réseaux d'électricité et de plomberie
- **Bloc 3 : Agencer un espace cuisine et un espace bain** : Agencer les meubles et accessoires, poser le carrelage et la faïence, poser l'électroménager et l'équipement sanitaire, interagir avec les parties-prenantes du chantier

Modalités d'évaluation

Titre certifié niveau 3 renouvelé au RNCP
(Répertoire National des Certifications
Professionnelles : fiche N° RNCP34687)

Niveau 3 - Code 56R23401

Validation totale ou partielle en blocs de
compétences

Mode d'évaluation : Evaluations en cours de
formation (CCF) & Epreuves ponctuelles
terminales (écrites, pratiques, orales)

Accessible par la VAE, pour les salariés avec
1 an d'expérience dans la profession

Session 2020 :

Taux de réussite global : 100 %

Taux de réussite partielle : -

Tarifs ou conditions tarifaires

Apprentissage : Prise en charge selon OPCO

Professionalisation : 16 € Net de taxes /
heure

Autres dispositifs : nous consulter

Contact AFPIA Lyon

Service Formations Certifiantes :

info@afpia-lyon.fr

04 72 69 76 20

Contenu

- Relation clients
- Lecture de plans
- Techniques de pose
- Plâtrerie, carrelage, finitions murales
- Découverte du mobilier, usinage et matériel portatif
- Électricité, habilitation électrique
- Plomberie, réglementation gaz
- Sauveteur Secouriste du Travail, gestes et postures
- Électroménager
- Devis, chiffrage, commande
- Examen : CCF & épreuves ponctuelles

Typologie d'entreprise d'accueil

PME dans l'agencement ; magasins enseigne ou indépendant avec un
service de pose ; artisans poseurs-agenceurs

Secteurs d'activités

Entreprises qui conçoivent, fabriquent et installent des agencements pour
des particuliers ; magasins de vente de cuisines, salles de bains,
rangement